



ATTESTATION DE RÉSIDENCE

Uniquement pour les personnes n'ayant pas de bail

Ce document doit être complété par un professionnel comme, par exemple : un avocat, notaire, travailleur social, professionnel de la santé, gérant de banque ou de Caisse Populaire, fonctionnaire provincial, fédéral ou municipal agissant à ce titre.

Ce document fait partie intégrante de la demande de logement du demandeur. Toute fausse déclaration pourra invalider la demande de logement à loyer modique. Un formulaire mal complété sera refusé.

DÉCLARATION

Je soussigné(e) déclare que

- ☐ À ma connaissance personnelle
☐ Selon mes dossiers

Madame, Monsieur _____ réside à l'adresse suivante :

J / M / A
DU : ____/____/____

ADRESSE

AU : ____/____/____

J / M / A
DU : ____/____/____

ADRESSE

AU : ____/____/____

et je signe, sachant que cette déclaration a la même valeur que si elle était faite selon la Loi sur la preuve au Canada (S.R.C. et C.E-10)

Date

Signature

Entreprise

Nom et fonction

Adresse

Numéro de téléphone